

Le 23 janvier 2009

Martine Volard  
Conseillère municipale  
Présidente du Groupe « Mouvement  
Démocrate Courbevoie »

M.le Maire, Député des Hauts de Seine  
Hôtel de Ville  
92401 Courbevoie cedex

Monsieur le Maire,

Je tiens par la présente à vous exprimer mon indignation envers vos propos lors de la cérémonie des vœux aux corps de sécurité lundi 19 janvier.

Il m'apparaît parfaitement contraire aux usages républicains de s'en prendre comme vous l'avez fait, aux conseillers municipaux minoritaires, à l'occasion d'une réception où vous représentiez notre Ville et non un groupe politique, et à laquelle nous assistions également en qualité de représentants de notre Ville. Cette manifestation destinée à exprimer le remerciement de la Ville et de ses habitants envers les forces de sécurité et de secours n'est pas un lieu de débat politique public. Nous n'y avons d'ailleurs pas de droit de réponse.

Votre discours était d'autant plus choquant qu'il présentait de façon partielle et orientée notre abstention lors du vote de la convention avec l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE), dans le cadre de l'extension du dispositif de vidéosurveillance.

En effet, je vous rappelle que notre groupe aborde toutes les questions soumises au conseil municipal avec une totale liberté et aucun positionnement idéologique a priori, dans un souci permanent d'un dialogue constructif pour faire avancer notre commune. Dans cet esprit, nous expliquons toujours au préalable les motifs de nos votes. Nous avons d'ailleurs demandé à plusieurs reprises que nos motivations soient mentionnées dans les procès verbaux des conseils, car elles seules donnent sens à nos votes. Le débat démocratique nécessite que lorsque vous faites mention de nos positionnements, que nous assumons pleinement, vous en repreniez également les motivations.

Dans ce cas précis, je vous rappelle que nous nous sommes abstenus sur ce vote en l'absence de bilan quantitatif et qualitatif sur le dispositif déjà en place. En effet, nous sommes particulièrement attachés à l'efficacité des politiques menées par la Ville, afin de garantir tout à la fois la satisfaction des habitants et une bonne gestion de nos finances. Au vu du coût très conséquent du dispositif de vidéosurveillance, il nous apparaît plus que nécessaire d'en évaluer les gains réels et objectifs, avant d'en décider l'extension. Aucun débat préalable à ce sujet, et avant cette demande de subvention, n'avait d'ailleurs été proposé aux conseillers municipaux.

De plus, notre abstention fait également suite à votre refus de mettre en place, comme nous le demandions, un comité d'éthique chargé de veiller au respect des règles législatives et réglementaires et de mettre en place une charte d'éthique propre à la Ville. En raison des restrictions aux libertés publiques et individuelles que comporte un tel dispositif, et des risques éventuels qu'il peut comporter dans certaines circonstances exceptionnelles, il apparaît indispensable de l'encadrer dans un souci de transparence et d'association des habitants.

Nous regrettons donc que vous n'ayez pas fait mention de cette demande dans votre discours. Nous la renouvelons par la présente.

Par ailleurs, nous souhaiterions pouvoir bénéficier d'une visite des installations de la vidéosurveillance, et en particulier du poste central de contrôle.

Dans l'attente, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, mes salutations respectueuses.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. L. L.', is centered on a light pink rectangular background.